



Les CRESS

Les Chambres Régionales de l'ESS représentent les entreprises de l'ESS de leur territoire. L'Economie Sociale et Solidaire regroupe les associations, coopératives, fondations, mutuelles, syndicats d'employeurs ainsi que les entreprises qui développent une activité à vocation sociale ou sociétale et mettent en œuvre des pratiques solidaires.

D'intérêt général, elles ont vocation à défendre, promouvoir et développer l'ESS au niveau local.

Les CRESS sont les expertes de l'ESS: elles permettent aux acteurs publics de mieux appréhender les enjeux globaux du secteur pour les intégrer dans leur stratégie de développement. Elles contribuent ainsi au développement économique des territoires, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

Les missions

- Animation, communication et appui des adhérents,
- Représentation de l'ESS au Conseil économique et social régional et dans différentes instances consultatives régionales et nationales,
- Amélioration de la connaissance de l'ESS par une mission Observatoire (ORESS),
- Appui au développement économique de l'ESS,
- Valorisation des entreprises de l'ESS pour développer leur activité,
- Animation du Dispositif Local d'Accompagnement régional.



L'expérimentation Primo en quelques mots...

Une recherche-action a été réalisée en 2015 et 2016 par La Chambre Régionale de L'Economie Sociale et Solidaire de Franche-Comté, entourée de partenaires publiques, scientifiques et issus du champ de l'accompagnement, dans le but de mieux comprendre la dynamique de création d'entreprises de l'ESS en région, identifiées par le critère de l'emploi.

Les résultats du volet d'enquête, obtenus grâce à la méthode Catalyse, permettent d'établir une typologie des structures primo-employeuses. Ces résultats montrent que la capacité d'un territoire à générer de nouveaux employeurs de l'ESS est liée avant tout au tissu associatif bénévole existant, et aux possibilités de mobiliser des ressources directes matérielles et financières suffisantes pour permettre au projet de se professionnaliser.

La fragilité de nombreuses structures et les moyens limités dont elles disposent rendent la consolidation de leur fonction d'employeur primordiale. Cette démarche permet également une information et orientation des répondants à l'enquête, ainsi qu'une avancée dans l'organisation et la structuration d'un réseau d'accompagnement par le travail partenarial avec les organismes d'appui à l'ESS.



La démarche a fait l'objet d'une valorisation lors de la XV^e Conférence annuelle internationale du réseau INTI à Charleroi (Belgique) le 23 novembre 2016. Thématique : ESS et territoires

Une action CRESS Franche-Comté :



Financeurs :

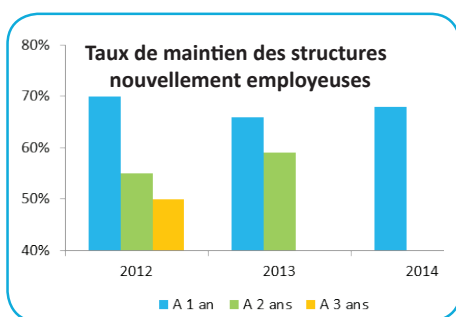


Partenaires :



> Résultats quantitatifs

- la proportion de maintien de l'emploi à un an est de 68%, et de 50% à trois ans sur l'ensemble de la population enquêtée (source SIRENE)
- 98 réponses sur les 435 structures enquêtées ont pu être exploitées, soit un taux de retour de 24%,
- la très grande majorité des nouveaux employeurs sont des associations loi 1901 (90%),
- la majorité des structures ne sont pas réellement primo-employeuses (70% de réactivations de l'emploi, ou passages d'un seuil en termes de temps de travail), et seuls 15% créent de l'emploi peu de temps après la création de la structure,



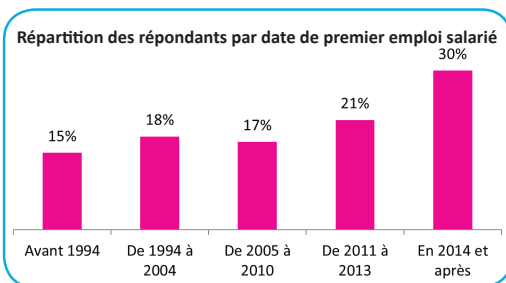
- au moins les deux tiers ont créé de l'emploi sans aide publique à l'emploi,
- les produits d'activité sont la première des ressources financières,
- 83 % des répondants ont des personnes physiques adhérentes, 23 % des personnes morales privées (entreprises hors ESS ou ESS) et 7 % des collectivités. Pour certaines structures ont différents types d'adhérents, c'est pourquoi le total est supérieur à 100%,

- le dirigeant principal est une femme pour 41% des répondants (présidente ou gérante), pour l'ensemble dirigeants à 44% âgés de plus de 60 ans, et à 2% de moins de 30 ans,

La capacité d'un territoire à générer de nouveaux employeurs de l'ESS est donc liée principalement au tissu associatif existant avant tout et présent depuis longtemps, ainsi que des possibilités de mobiliser des ressources non publiques.

Ces ressources sont humaines pour la structuration d'un collectif bénévole sur un objet social précis et sur la durée, matérielles pour l'équipement et les ressources financières directes minimum pour un projet se professionnalisant.

- 41% déclarent un agrément, une convention collective ou une activité dans le champ JS (contre 61% selon la nomenclature NAF du ministère),
- la moitié des répondants ne connaissent pas leur OPCA (organisme gestionnaire de la formation professionnelle),
- 43 % des répondants emploient moins d'un ETP, et 30 % plus de deux salariés,
- le budget annuel médian est de 50 000 €,



La dimension employeur reste largement à consolider pour assumer la responsabilité d'employeur de droit privé, et bénéficier des ressources pour la professionnalisation et structurer le management.

- les dynamiques individuelles des structures sont jugées largement positivement.

Il faut cependant garder à l'esprit que le profil des répondants apparaît différent du profil général de la population enquêtée, notamment au regard d'une dynamique de l'emploi plus forte.

Par contre, on n'identifie pas de spécificités territoriales avec l'enquête sur les questions urbaines, rurales, quartiers défavorisés... Des hypothèses sont à établir sur la logique du lien à faire avec le tissu associatif existant, et avec une enquête élargie en nombre de répondants.

Mise en œuvre de l'enquête

La constitution de la liste des structures à enquêter a été réalisée à partir de fichiers SIRENE recensant l'ensemble des établissements employeurs de l'ESS en Franche-Comté. A partir des fichiers au 1er janvier 2014 et 2015, la liste des nouveaux employeurs de l'ESS de l'année 2014 a pu être constituée, en identifiant les établissements (hors transferts) présents dans le fichier au 1er janvier 2015 et absents du fichier au 1er janvier 2014. Un traitement similaire a été effectué à partir des fichiers au 1er janvier 2015 et 2016. L'enquête porte donc sur deux générations de nouveaux établissements employeurs de l'ESS (2014 et 2015), ce qui concerne 435 établissements.

Il apparaît que les nouveaux établissements employeurs de l'ESS sont soit issus de création d'une nouvelle structure, soit issus d'une structure déjà existante qui devient, pas forcément pour la première fois, employeuse, voire de changements juridiques au sein d'une structure déjà existante (notamment des fusions).

Le questionnaire a été réalisé à partir du travail d'un comité technique composé des partenaires techniques et scientifiques de l'enquête (financeurs, réseaux de l'ESS, Acokima/Université de BFC). Des références à des questionnaires existants sur la création d'entreprise (Insee, Chambres de Commerce et d'Industrie...) ont été aussi utilisées pour réaliser le questionnaire.

> Analyse qualitative

À l'issue de l'exploitation statistique préalable, une sélection opérée sur les variables a permis de déterminer les caractères pertinents (69 dans cette étude). Les données de l'enquête ont alors fait l'objet d'un traitement de type Analyse Factorielle de Correspondance (AFC) et de Classification Ascendante Hiérarchique (CAH), traitements qui permettent de décrire globalement la structure de ces populations – les principaux groupes et les rapports qu'ils entretiennent les uns avec les autres, et les tendances générales selon lesquelles s'organise cette structure.

L'analyse des données proposée ici vise, grâce à ces méthodes statistiques, à identifier des groupes de structures ayant répondu à l'enquête de manière semblable. Le but est de pouvoir qualifier des profils de répondants en fonction des réponses qui les différencient le mieux.

Réunion des acteurs de l'appui à la vie associative : 24 mai 2016 à Frotey les Vesoul organisée par U3A, le Mouvement associatif et l'ALDESS.



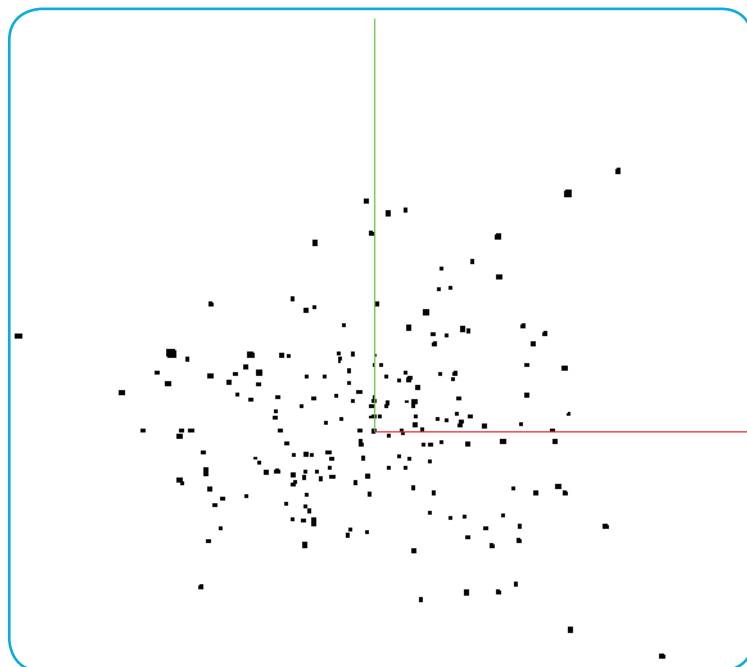
Retour sur la méthode CATALYSE

Nous avons ici utilisé la méthode d'ingénierie territoriale participative Catalyse, issue de la recherche publique et éprouvée depuis 30 ans en Europe, en Asie, en Amérique Latine, et en Afrique du nord. Elle confronte la demande des populations à l'offre et aux potentialités du territoire pour élaborer des actions de développement durable.

Catalyse utilise des logiciels conviviaux conçus pour les acteurs en sciences humaines et sociales, réalisés par l'équipe de recherche en intelligence territoriale de ThéMA (Université de Franche-Comté) et dont le développement est maintenant assuré et poursuivi par la Scop Acokima (www.acokima.org).

- Le logiciel **Pragma** de dépouillement quantitatif d'enquêtes ;
- Le logiciel **Anaconda** d'analyse qualitative des données ;
- Outils de cartographie.

Le nuage de points représente les structures répondantes :



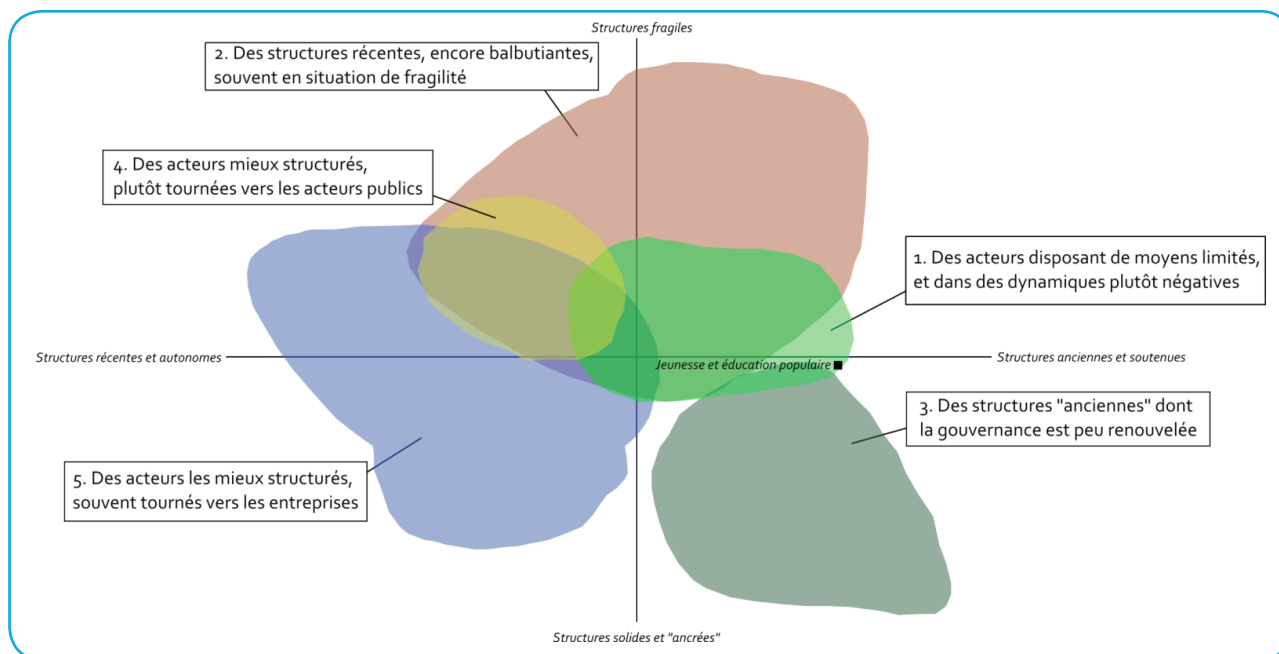
Le traitement permet de réaliser un nuage de points en deux voire trois dimensions. Les points, représentés ci-après par des patatoïdes, représentent les répondants. Les axes ne résultent pas d'un choix arbitraire, mais sont structurés par les critères les plus discriminants.

Le plan factoriel représente graphiquement l'ensemble des structures relativement à deux axes. Chaque individu est représenté par un point.

L'origine des axes 1 (horizontal) et 2 (vertical) correspond à l'utilisateur "moyen" alors que les points situés à la périphérie correspondent à des profils particuliers. La proximité de deux points indique la ressemblance entre les deux acteurs correspondants. Des individus différents sont symétriques par rapport à l'origine des axes. Les points les plus différents s'opposent sur l'axe 1 (qui correspond à la dispersion maximale des usagers), puis de l'axe 2 (qui est perpendiculaire avec l'axe 1, c'est-à-dire statistiquement indépendant).

Une classification ascendante hiérarchique a ensuite été réalisée afin de répartir les structures suivies en groupes cohérents. Cette classification automatique a permis d'identifier huit classes d'utilisateurs en fonction de leur problématique. Les huit classes issues de la classification ont pu être agrégées pour former cinq groupes. La confrontation des résultats de l'analyse factorielle et de la classification permet d'approfondir la description de chaque groupe.

La figure ci-dessous montre les contours des nuages de points correspondant aux individus qui composent ces groupes.



L'axe 1 est structuré par l'âge de la structure (les plus anciennes à droite, les plus récentes à gauche), et leur bonne santé économique avec une progression de droite vers gauche où à droite les structures sont soutenues, et ont des budgets moindres, vers la gauche où elles ont de gros budgets, moins voire pas de soutien, où globalement la situation va mieux.

L'axe 2 est structuré par une seule forte tendance, celle de la fragilité, où en bas nous avons des structures plutôt solides et ancrées, et en haut des structures fragiles, qui se cherchent autant en gouvernance qu'en activités.



Rencontre de la CRESS avec les associations et les acteurs de l'accompagnement du Pays Loue-Lison - 15 juin 2016

Financeurs :



Une publication réalisée par :



7 Rue Léonard de Vinci
25000 Besançon
Tél : 03 81 50 75 09
contact@cress-fc.org

Responsable de la publication CRESS FC : François Baulard

Traitements statistiques CRESS FC : Marc Figard

Rédaction : François Baulard, Marc Figard, Cyril Masselot (AcoKima)

Conception graphique CRESS FC : Océane Albéri

Crédits photos : INTI, CRESS FC, U3A - Mouvement associatif - ALDESS

Document réalisé en décembre 2016

Retrouvez les publications de l'ORESS en téléchargement sur www.cress-fc.org et à partir de janvier 2017 sur www.ess-bfc.org